

SYNDICAT D'INTERETS LOCAUX KIRCHBERG ***– SILK***

Association sans but lucratif

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 9 MARS 2022.

RAPPORT D'ACTIVITES 2021.

1) Evolution du PAP « Schoettermarial » dans le nouveau PAG, ou sacrifier l'environnement au profit de l'urbanisation.

Suite aux 4 lettres adressées à Madame la Ministre de l'Environnement, et qui sont restées sans réponse, le SILK a sollicité en date du 29 septembre 2020 le service du médiateur de Luxembourg, Mme Claudia Monti, pour intervenir auprès de ladite administration, afin de fournir une réponse à ses courriers. Madame Monti a réussi de renouer le contact et le SILK a eu droit le 30 mars 2021 à un webinaire d'une heure avec Madame la Ministre de l'environnement avec les collaborateurs du ministère et de l'Administration de la Nature et des Forêts. Madame la Médiatrice assistait aux échanges en tant qu'observatrice.

Se basant sur l'expertise de Monsieur René-Marie Lafontaine de l'Unité Biologie de la Conservation et de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, rapport qui est consultable sur le site internet du SILK, <https://syndicatkirchberg.org/> le SILK a élaboré un ordre du jour de 8 points, reprenant les questions posées dans ses 4 lettres, et étayés par les propos de M. Lafontaine. Après 1 heure de débats, on était arrivé jusqu'au point 5. Tous les points n'ayant pas été évacués, Madame la Ministre nous a promis une nouvelle rencontre par visioconférence d'une demi-heure.

En ce qui concerne les réponses que le Ministère nous a fournies, elles étaient très évasives, sous prétexte d'attendre le verdict des jugements des recours en justice. Il ne voulait non plus se prononcer sur les conditions à insérer dans la prochaine étape d'autorisation. Le seul point où il était clair, c'est qu'il ne laisserait pas faire de contre-expertise par un bureau indépendant. Ce serait toujours au requérant de fournir les preuves du bien-fondé de son action.

Effectivement en date du 6 mai 2022, la Cour administrative a confirmé en instance d'appel (dernière instance) l'annulation du PAG (Plan d'aménagement Général) pour le site « Schoettermarial ».

L'arrêt a pour conséquence que le site « Schoettermarial » se retrouve classé comme antérieurement, dans l'ancien PAG Joly.

Concrètement, la Ville de Luxembourg va devoir reprendre la procédure d'adoption de son PAG pour ce qui concerne ce site. Elle devra faire établir une nouvelle SUP (strategische Umweltprüfung) complète, mais il faudra que la SUP soit réalisée par un autre bureau, payé par la Ville).

Vu cette évolution du dossier, il a été convenu lors de la deuxième partie du webinaire, qui se tenait le 3 juin 2021, que l'analyse des questions restantes à poser par le SILK n'est plus indiquée, étant donné que les procédures de modification du PAG « Schoettermarial » seront ré-entamées par la Ville de Luxembourg.

Il reste à noter que lors de cette deuxième visioconférence le Ministère a souligné que : *En ce qui concerne les terrains en cause, il est veillé à ce que l'état de conservation ne se dégrade et lesdits terrains seront considérés ensemble avec le territoire national pour les différents échanges avec les autorités européennes.*

Les membres qui désirent recevoir le procès-verbal complet du webinaire tel qu'élaboré par le ministère, peuvent ce faire, en envoyant un courriel au secrétariat. (harras@pt.lu)

Afin que cette fois-ci, la Ville tienne enfin compte des doléances des riverains, le SILK a soutenu l'action menée par un groupe de résidents contre le projet « Schoettermarial » pour élaborer une pétition visant à préserver ce biotope unique et garder un espace vert de ce côté de notre quartier. Il plaide pour :

- Empêcher, dans les limites des législations tant européennes que luxembourgeoises, l'urbanisation du site « Schoettermarial » ;
- Sinon subsidiairement si ces législations ne le permettaient pas, réduire l'urbanisation à une proportion plus raisonnable, notamment par une diminution de la densité, ou une réorientation des choix au niveau des terrains devant accueillir le projet immobilier.

Pour les pétitions, 269 formulaires nous ont été retournés, totalisant un ensemble de 440 signatures. Ces pétitions ont été remises à l'étude Krieger pour les transmettre à la Ville de Luxembourg.

En date du 19 avril 2021, après le premier webinaire, le SILK a encore attiré l'attention de Madame la Ministre de l'Environnement, sur un arrêté récent de la Cour de Justice de l'Union Européenne qui apporte, dans la Directive habitat, des précisions concernant l'interprétation de la protection stricte des espèces nécessitant une telle protection. Malheureusement nous n'avons pas eu de retour à cette lettre jusqu'aujourd'hui.

2) Ville de Luxembourg.

Entrevue du collège échevinal avec le Syndicat d'intérêts locaux Kirchberg(SILK) du 04 octobre 2021 à l'Hôtel de Ville

Le SILK tient à vous faire part du compte rendu intégral de l'entrevue tel que dressé et approuvé par la Ville de Luxembourg.

Ont assisté :

- Ville de Luxembourg : Mme le Bourgmestre Lydie Polfer, M. le Premier échevin Serge Wilmes, Mme l'échevin Simone Beissel, M. l'échevin Patrick Goldschmidt, M. l'échevin Maurice Bauer, M. Laurent Vanetti (Service Circulation), Mme Francesca Motter et M. Chris Wagner (Service EFM), M. Raphaël Zwank (Secrétariat général) ;
- SILK : M. Robert Huberty, M. Roland Harras, Mme Patricia Tibbels, M. Giampaolo Dini.

1) Arrêts de bus Kirchberg-Kierch (quai 2) et Paul Noesen (quai 1) (réf.

80/2021/13/1 SK)

Revendication : mise en conformité de la hauteur des bordures.

-> La réponse a été transmise au SILK par courrier du 28 juin 2021 (qui a été expédié, mais n'est pas parvenu au SILK). Les représentants de la Ville confirment que le collège échevinal a marqué son accord pour l'adaptation de la hauteur des bordures des arrêts en question et que les travaux seront effectués dans les meilleurs délais.

2) Liaison piétonne entre le Val des Bons Malades et le Bd Konrad Adenauer (83D/2021/4/1 CHA)

Revendication : création d'une liaison piétonne entre le Val des Bons Malades et le Bd Konrad Adenauer, éventuellement par un escalier sous le Pont Joseph Bech.

-> Les représentants de la Ville expliquent que la création d'une liaison piétonne supplémentaire ne semble pas indispensable, étant donné qu'une liaison piétonne existe déjà à travers la rue des Cigales (également pour les cyclistes et les personnes à mobilité réduite).

Le SILK fait remarquer que l'itinéraire passant par la rue des Cigales est un détour important.

-> Les représentants de la Ville proposent que le FUAKE pourrait réaliser lui-même une liaison piétonne, étant donné que celle-ci serait située sur leurs propres fonds aux abords du Pont Joseph Bech.

=> La Ville enverra un courrier au FUAKE afin de s'enquérir de la faisabilité d'un tel projet.

3) Projet de réhabilitation du Pont Joseph Bech (réf. 50/2014/10/4 CHA)

Revendication : élargir le tablier afin de créer deux voies permettant aux véhicules de se croiser sans empiéter sur la voie cyclable ainsi que deux voies cyclables d'une largeur de 1,50 m chacune.

-> Les représentants de la Ville répondent que les trottoirs auront une largeur de 3,05 m, dont une voie cyclable d'une largeur de 1,25 m de chaque côté du pont. Les voies cyclables seront donc surélevées. La sécurité des cyclistes sera également améliorée de part et d'autre du Pont Joseph Bech.

4) Trafic dérobé à travers le quartier résidentiel de Kirchberg (réf.

63D/2021/104/1 DF)

Revendication : Mettre en place des panneaux « Circulation interdite » (sauf riverains, accès aux commerces et autobus de ligne) aux entrées du quartier, étant donné que la limitation de vitesse à 30 km/h n'est pas respectée et que le trafic dérobé reste un problème. Il y a souvent des embouteillages dans le Val des Bons Malades.

-> L'instauration d'une circulation interdite aux entrées du quartier n'est pas possible puisque ce régime n'est pas compatible avec le régime zone 30 qui est

applicable pour l'ensemble du quartier. En ce qui concerne le non-respect de la limite de vitesse, il appartient à la police d'effectuer des contrôles.
M. Vanetti souligne que la Ville a fait tout ce qui était possible pour combattre les problèmes.

5) Mise en place de bornes de rechargement pour voitures électriques et hybrides

(réf. 63D/2021/109/1 DF)

Revendication : installation de bornes de rechargement dans le « quartier Hein » (rue Jean-Pierre Sauvage).

-> L'installation de bornes de rechargement dans la rue Jean-Pierre Sauvage n'est pas prévue. Le plan d'implantation national prévoit un total de 800 bornes sur l'ensemble du territoire du Grand-Duché, dont 102 sur le territoire de la Ville et 104 dans nos P&R. Les emplacements sont déterminés en fonction des points stratégiques, comme p.ex. les parkings publics ou les P&R, afin de répondre aux besoins du plus grand nombre d'usagers.

6) Aménagement plus convivial du quartier de Kirchberg (réf. 83E/2018/19/2)

Revendication : créer des lieux de rencontre, installer des bancs, des bacs à fleurs, etc.

-> Ce point avait été thématiqué lors de l'entrevue du 15 juillet 2019 (point 9). Suite à cette entrevue, le Service EFM avait rencontré des membres du SILK sur place le 23 janvier 2020. Lors de cette entrevue, le SILK a remis au Service EFM un plan avec les emplacements possibles de bancs. Deux emplacements avaient été retenus. Le site 57, bd Prince Félix a été abandonné par la suite, étant donné que cet endroit est peu fréquenté et que la vue n'est pas intéressante.

L'autre site est un espace de verdure aux abords de la rue de Saint-Vith (à l'extrémité nord-est du stade Gust Jacquemart), un site offrant une vue extraordinaire sur la vallée de l'Alzette. Le Service Parcs y a déjà planté des arbres supplémentaires. Il est prévu d'aménager le site à moyen terme et d'y installer un banc de pique-nique.

En ce qui concerne la zone située entre la rue des Maraîchers et la rue des Lilas, le collège échevinal est d'accord **pour réaménager les alentours du terrain multisports en y ajoutant une piste de pétanque, des bancs et des tables de pique-nique.**

7) Bus desservant le Kirchberg

**Revendications : a) Faire de l'arrêt « Mischekopp » un arrêt officiel
b) Introduire une desserte du Val des Bons Malades (avec un bus plus petit en raison du tunnel du Siechenhof)**

-> a) Le collège échevinal **marque son accord pour intégrer l'arrêt « Mischekopp » dans l'itinéraire de la ligne 32.** L'arrêt « Mischekopp » sert de terminus de service pour la ligne 32, introduite en décembre 2020.

-> b) Le collège échevinal **marque son accord pour que le Val des Bons Malades soit desservi par la ligne d'autobus 19**. En raison du tunnel du Siechenhof, le Service Transports en commun utilisera des « minibus » (d'une longueur de 7,5 m et d'une hauteur de 2,9 mètres) avec une capacité de 18 places assises environ. Cela permettrait de créer non seulement une desserte du Val des Bons Malades, mais aussi une connexion directe entre le Rollingergrund/Mühlenbach et le Limpertsberg (revendiquée par d'autres usagers).

La ligne 19 (circulant toutes les 30 minutes entre la Gare centrale et le Limpertsberg) sera prolongée vers Rollingergrund et continuera à une cadence horaire d'une part vers Eich – Pfaffenthal – Val des Bons Malades – Kirchberg et d'autre part vers Reckenthal – Strassen (en remplacement de la ligne 31 actuelle).

Ces deux changements entreront en vigueur lors d'un prochain changement d'horaires des bus de la Ville de Luxembourg.

Le Service de Circulation procédera aux changements nécessaires des règlements de la circulation (pour le Val des Bons Malades et pour le «Roudebierg»).

8) Instauration du régime 30 km/h au Val des Bons Malades (réf. 83E/2012/19/11 RZ)

Revendication : Instauration du régime 30 km/h au Val des Bons Malades.

-> La réponse avait été fournie par courrier en date du 08 janvier 2018 : étant donné que le Val des Bons Malades est une collectrice inter-quartiers, la vitesse y est limitée à 50 km/h. Cependant, afin de faire prendre conscience aux automobilistes de la nécessité de respecter la limitation de vitesse à 50 km/h, le collège échevinal prévoit **d'acquérir un radar routier pédagogique mobile**, qui sera installé temporairement dans le Val des Bons Malades.

9) Situation dangereuse pour les piétons (Val des Bons Malades / rue des Cigales)

(réf. 63D/2018/44 DF)

Revendication : désamorcer la situation jugée dangereuse pour les piétons aux intersections Val des Bons Malades / rue des Cigales respectivement Val des Bons Malades / rue du Potager.

-> Comme lors de l'entrevue de 2019, les représentants de la Ville soulignent que l'installation de miroirs ne serait pas une bonne solution. Le SILK propose de désigner la rue des Cigales comme une zone résidentielle (« Spillstrooss ») ou une zone de rencontre. Les représentants de la Ville expliquent qu'une telle réglementation ne serait pas appropriée à la configuration des lieux.

Sur ce le SILK a demandé aux responsables de la Ville de Luxembourg de proposer une autre solution

10) Aménagement d'emplacements de stationnement alternés à la rue de Kirchberg

Revendication : Aménager des emplacements de stationnement supplémentaires à la rue de Kirchberg (partie Est).

-> Les représentants de la Ville soulignent que la rue de Kirchberg dispose d'ores et déjà d'emplacements de stationnement alternés (du côté pair et du côté impair). Le Service Circulation **analysera si l'aménagement d'emplacements supplémentaires est possible**, sachant toutefois qu'il ya de nombreuses entrées de garages et que les autobus (lignes no. 30 et 32) doivent pouvoir passer.

11) Demande de création d'un centre sociétair

Revendication : créer un centre sociétair dans le nouveau quartier « Laangfur », étant donné que les associations locales ne disposent pas d'une salle permettant d'organiser des expositions, des réceptions, des réunions etc.

-> Madame le Bourgmestre annonce que la Ville a prévu la mise en place d'une structure de ce genre dans le nouveau quartier « Laangfur ».

12) Remplacer l'école fondamentale inclusive par une école de quartier

Revendication : Remplacer l'école fondamentale inclusive par une école de quartier (en raison du nombre croissant d'habitants du quartier).

-> Madame le Bourgmestre explique que la Ville a besoin de locaux scolaires pour certaines classes de l'enseignement fondamental et **qu'il serait concevable de récupérer le bâtiment loué actuellement à « Eis Schoul ».**

13) Ancienne aire de jeux (rue des Cigales)

Question : Comment sera utilisée à l'avenir l'ancienne aire de jeux à côté du local des pompiers dans la rue des Cigales ?

-> Le site ne sert plus d'aire de jeux en raison de sa situation topographique compliquée. Le collège échevinal propose **d'y créer un enclos réservé aux chiens. Cette proposition sera transmise au Service Parcs pour avis.**

14) « Le Kirchberg au fil du temps » :brochure à l'occasion du 50^e anniversaire du SILK

(Exposition de photos -> réf. 12/2019/128 FG)

Le SILK présente au collège échevinal le projet de brochure qu'il réalise à l'occasion du 50^e anniversaire du SILK. Le SILK explique que la brochure aura 140 pages, que le tirage sera de 300 exemplaires au maximum et que le coût total sera de 7.500 à 8.000 euros. Le prix de revient d'une brochure sera de 25,50 euros.

Madame Polfer marque son accord pour écrire la préface. Le collège échevinal invite le SILK à soumettre à la Ville une demande de subside.

15) Planification future des aménagements du quartier

Le SILK propose à la Ville sa collaboration lors de la planification future des aménagements et constructions dans le quartier de Kirchberg.

16) Divers

- Le SILK informe de plusieurs panneaux de signalisation manquants ou abîmés. Le Service Circulation en a pris note et veillera à leur remplacement.
- Le SILK regrette que certains événements, notamment à l'Amphithéâtre Parc Kirchberg près de la Coque, soient accompagnés de nuisances sonores.
- Le Service Circulation vérifiera la programmation des feux rouges au coin rue Munchen-Tesch / route d'Echternach. Le feu passe souvent au rouge après une à deux voitures. Une situation similaire se présente aux feux à l'aboutissement du pont Bech au Boulevard Adenauer
- Le SILK est informé que le rond-point dans la rue Noesen pourrait être remplacé par de nouveaux bâtiments (logements) avec un nouveau tracé des rues. Cependant, une décision formelle n'a pas encore été prise.
- M. Goldschmidt informe que la procédure de participation citoyenne en vue de l'élaboration du futur plan de mobilité sera lancée le 13 octobre (réunion d'information avec inscription obligatoire).
- Une nouvelle édition de « Schäfferot on Tour » aura lieu au printemps 2022.

3) Fonds Kirchberg. (FUAK)

Rapport de la réunion du 31 mai 2021 avec M. Widong, directeur du Fonds Kirchberg Mme. Hemmer et M. Claude Schmit (Arcoop),

Le SILK était représenté par M Huberty et M. Harras.

Principaux points discutés :

- Territoire de compétence du SILK .
- Evolution du quartier (Langfuur, Kuebebierg et Iertzwee) . Le FUAK explique que des coulées vertes seront aménagées au niveau de la vallée.
- Quartier Stuff Grünwald déjà en place près de l'Hôpital. De même un Quartier Stuff Kiem sera mis en place pour le nouveau quartier Kiem mais également pour les autres habitants du quartier. Quelque chose de similaire sera mis en place pour Langfuur et Kuebebierg.
- Carrefours dangereux signalés au FUAK . Il a également été question de l'éclairage des passages piétons, et de l'armoire de distribution au coin de la Rue Konrad Adenauer, que le FUAK se propose d'enlever.
- Un marquage de la piste cyclable, par pictogramme, sera mis en place dans le parc central.
- Prolongation de la piste cyclable depuis le Pont Bech vers l'Av. K. Adenauer . Le FUAK informe qu'une étude de modération du trafic est en cours, il se peut que l'aménagement du Pont Bech soit modifié (planification sous la responsabilité de la Ville de Luxembourg)
- Clôtures de grands chantiers. La mise en place de clôtures plus esthétiques est en cours.
- Accès au Pont Bech depuis la Val de Bons Malades : approche mitigée. La possibilité de réaliser un ascenseur pour les cyclistes a été évoquée par M. Widong.
- Brochure du SILK remise sous format informatique au FUAK. M. Widong est d'avis que le FUAK pourrait acquérir un certain nombre d'exemplaires de la brochure (p.m. la brochure sera éditée en 2023)
- De manière générale l'échange a été constructif. M. Widong souhaiterait rencontrer les représentants du SILK une fois par an

4) Le Kirchberg au fil du temps, appel à la mise à disposition d'anciens documents photographiques.

A l'occasion de son 50^{ième} anniversaire, le SILK a le projet de réaliser en 2023 une brochure retraçant la transformation du quartier de Kirchberg en quartier périurbain. Pour le moment nous avons rassemblé déjà environ 130 pages. Comme les anciennes prises de vues sont cependant très rares, le SILK sera très reconnaissant à toute personne, qui en possède encore, pour nous les prêter pour reproduction, afin de les mettre en confrontation avec la situation actuelle.

5) Conseil d'Administration.

Composition

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 3 mars 2021 et à la répartition des charges du 15 mars 2021, la composition du Conseil d'Administration était la suivante :

Président d'honneur : M. Paul REEFF

Président: M. Robert HUBERTY

Vice-président : M. Henri BRAM

Secrétaire: M. Roland HARRAS

Trésorier : M. Robert HUBERTY

Webmaster : M. Giampaolo DINI

Membres: Mmes Antoinette HOFFMANN ; Patricia TIBBELS ; MM. Bernard CASSAIGNAU ; Erik EKLÖF ; Paul ZENS.

Réunions

Le Conseil d'Administration s'est réuni 13 fois pendant la période considérée.

6) USILL (Union des Syndicats d'Intérêts Locaux de la Ville de Luxembourg)

Délégués.

Nos délégués auprès de l'USILL sont MM. BRAM et DINI; les délégués suppléants sont MM. HARRAS et HUBERTY.

Les principaux dossiers du programme d'activités de l'USILL sont:

- * **FINDEL** (vols de nuit, bruit, extension, ...)
- * **TRANSPORTS PUBLICS** (train, bus, tram)
- * **SECURITE** (règlement de police, comité de prévention communal, ouverture nocturne).
- * **DEVELOPPEMENT URBAIN PAG**
- * **JEUNESSE** (encadrement, loisirs, ...)
- * **PARTICIPATION CITOYENNE.**

Roland Harras, Secrétaire
208, rue de Kirchberg
L-1858 Luxembourg
harras@pt.lu

Robert Huberty, Président
192, rue de Kirchberg
L-1858 Luxembourg
huberty5@pt.lu